



## MOT DU MAIRE

Bonjour citoyennes et citoyens

Novembre prend fin, arrive décembre, période habituelle de festivités avec nos parents et amis.

Malheureusement, 2020 nous fera vivre une période des fêtes complètement différente des années passées. Les rencontres devront se limiter à un groupe de 10 personnes et une limite de 2 rencontres est permise, entre les 24 et 27 décembre. Ces limites imposent donc à la municipalité d'annuler toutes les locations de salle familiales prévues durant les fêtes.

Pour contrer ces limites de festivités, il serait intéressant que vos propriétés soient décorées pour ainsi mettre de la joie dans les yeux et le cœur de tous.

Dans un autre ordre d'idée, le budget municipal sera adopté lors d'une séance spéciale le 14 décembre à 20h00. Selon les directives actuelles de la Santé Publique, qui ne recommande pas des rencontres de groupe, il sera pratiquement impossible de faire cette présentation en présence de public. La présentation audio de la réunion sera mise sur le site de la municipalité dès le lendemain. Si vous avez des questions, faites-nous les parvenir, par courriel ou par lettre et nous y répondrons lors de notre réunion du 11 janvier 2021.

Soyez assurés que votre conseil municipal fera tout en son pouvoir pour éviter une augmentation de vos taxes 2021.

Votre maire, Léo Plourde.

## Sommaire

Séance en bref .....	2
Projets divers .....	3
Budget municipal 2021 .....	4
Coopérative de solidarité .....	5
Permis de rénovation-construction .....	6
Fête des enfants .....	6
Défibrillateurs .....	6
Fermeture de la route centrale .....	6
Club du souvenir .....	7
COVID-19: Période des Fêtes .....	8 – 9
Centre de dépannage Rapide-Danseur .....	10
Fondation du Rein .....	10
La Fabrique .....	11
Chronique Verte .....	12
Politique familiale .....	13
Calendrier des cueillettes ordures .....	14
Panier Santé Abitibi .....	14
Votre caisse vous informe .....	15
Saviez-vous que .....	16

Le bureau municipal sera fermé du 24 décembre 2020 au 4 janvier 2021 inclusivement.

Messages pour la Cache avant le 15 décembre.

# SÉANCE EN BREF

## LORS DE LA SÉANCE D'OCTOBRE DU CONSEIL MUNICIPAL , VOICI UN APERÇU DES DÉCISIONS QUI ONT ÉTÉ PRISES:

- ◆ Afin de faire une bonne publicité pour notre camping et remercier nos campeurs saisonniers, nous ferons l'achat de stylos promotionnels pour remettre à cette clientèle.
- ◆ Le plan quinquennal d'aménagement forestier 2020-2025 a été préparé et présenté au conseil municipal par M. Marc-André Bernier, représentant le Groupement Forestier Coopératif Abitibi. Accepté par le conseil.
- ◆ Par la même occasion, la planification des travaux pour la coupe de bois pour la prochaine année a été présentée ainsi que les taux proposés pour la vente, que ce soit le bois sur les lots intras ou sur les lots épars. Accepté par la municipalité.
- ◆ Déneigement de la patinoire: malheureusement personne n'a manifesté son intérêt pour en assurer l'entretien cet hiver. Nos jeunes auront-ils une patinoire entretenue pour s'amuser? Si vous connaissez quelqu'un qui est intéressé à assurer ce service, demandez leur de contacter le bureau municipal.
- ◆ M. Clément Béchard a accepté de s'occuper du déneigement des portes et bacs des édifices municipaux.
- ◆ M. Rodrigue Morneau s'étant retiré du comité « Aînés », M. Fernand Landry a accepté d'en prendre la responsabilité.
- ◆ Un projet d'entente sur 5 ans, pour une location du pacage communautaire a été proposé à Fort Abitibi.
- ◆ Pour le camping municipal, des matières brutes (gravier, sable, terre noire, concassé) seront achetées afin de poursuivre les travaux sur le terrain de jeux et fournir des matières brutes aux campeurs pour l'amélioration de leur terrain.
- ◆ Une mise en demeure sera envoyée aux clients du camping qui ont encore des dus auprès de la municipalité.
- ◆ Le chauffage au sous-sol du chalet du camping étant défectueux, la soumission des Entreprises Électriques Roland Richard a été acceptée et des convecteurs seront installés.
- ◆ Un avis de motion a été donné et la présentation du règlement no 205 encadrant les chiens a été faite lors de la réunion.
- ◆ La directrice générale par intérim a déposé, au conseil municipal, un état comparatif des revenus et dépenses de la municipalité ainsi que du camping pour l'année 2020.
- ◆ Attendu que les locations de salles pour la période des fêtes 2020-2021 ont dû être annulées (Covid-19), les familles ayant effectué un versement seront remboursées.



### Fonds de développement des territoires

Advenant des cas d'urgence avec des besoins d'hébergement pour des citoyens, le sous-sol sera ainsi accessible avec la possibilité d'utilisation des équipements de la cuisine.

La municipalité de Roquemaure tient à remercier la MRC d'Abitibi-Ouest qui a permis, grâce au programme du Fonds de développement des territoires (FDT) de faire l'acquisition et l'installation d'une génératrice pour le centre récréatif.

Cette génératrice assurera l'électricité au sous-sol du centre ainsi qu'au bureau municipal en cas de panne.



# PROJETS DIVERS

## Différents travaux ont été faits dans notre municipalité en 2020:

**Projet RIRL:** Grâce à une subvention de 196,036\$ le changement de 2 ponceaux ainsi que la réfection d'une partie de la chaussée ont pu être réalisés dans le rang 4 et 5 ouest. La municipalité a investi 5000. \$ à même son budget d'opération, 30 015 \$ du surplus réservé « Carrières et sablières » ainsi qu'un apport de 40 000\$ du camping municipal. Donc des dépenses totales pour ce projet de 280 290.\$

**TECQ 2019-2023:** A partir d'une partie des sommes dévolues par ce programme, une troisième couche de traitement de surface et un scellant ont été appliqués sur la route centrale permettant d'ajouter de la longévité à notre réseau. Un montant de 114 890. a été investi.

**PPA-CE (subvention de la députée):** Des déversoirs ont été ajoutés dans le rang 2-3 ouest afin de permettre un meilleur égouttement des eaux. Une subvention de 10 000.\$ et un investissement de la municipalité de 1 000 \$ ont comblé les dépenses du projet de 10 998.\$

**Projet FDT:** Achat et installation d'une génératrice et des réservoirs au propane au centre récréatif, grâce à une subvention de 20 000 \$ et un investissement de la municipalité de 4 698. \$ pour des dépenses totales de 24 698.\$.

**Projet sentiers du village:** Une subvention de 21 739\$ a permis à la municipalité de réaliser ce projet. Des dépenses réalisées et à venir devraient nous permettre d'atteindre une dépense totale de 22 500.

**Projet FDT camping:** Un projet pour l'aménagement du terrain de jeux du camping est présentement en cours. Il sera complété au printemps prochain. L'ampleur du projet devrait être d'environ 26 381.\$ comblé en partie par le FDT de la MRC d'Abitibi-Ouest de 20 161 \$, l'encan du CADR de 2019 de 4 385 \$, la balance étant assumée par le camping.

**Programme Primeau pour l'assainissement des eaux usées:** La municipalité a entrepris des démarches pour régulariser la situation des égouts du village dès 2017 en s'inscrivant sur le programme PRIMEAU. Le dossier a été accepté par le MAMH. Différentes étapes ont été franchies depuis afin de répondre aux objectifs du programme:

- 2018: inspection des conduites d'égout (43%)
- 2019: dépôt au MAMH d'un projet du Plan d'Intervention (P.I.) par nos ingénieurs.
- 2019: le P.I. a été refusé, on a dû refaire une inspection du restant de notre réseau d'égout en juillet
- 2019 octobre: dépôt du P.I. révisé et acceptation par le MAMH
- 2019: acceptation du P.I. par la municipalité
- 2020, constat par un expert conseil en génie civil que notre plan n'est pas adéquat pour monter un appel de soumissions Demande au MAMH de s'assurer que nous ayons un P.I. acceptable
- 2020, avril: réponse du MAMH: voir avec le MTQ (Ministère des Transports pour un partage des coûts pour l'installation d'un réseau pluvial sur la rue principale. Suite à leur acceptation, vu l'état de notre réseau, on pourrait alors refaire le réseau en neuf au complet.
- 2020, août: Le MAMH demande à notre expert conseil d'attendre que l'on ait la réponse du MTQ avant de monter l'appel d'offres pour les services professionnels .
- 2020, novembre: réponse du MTQ: la direction régionale est favorable à un partage des coûts mais on doit attendre l'approbation du Ministre. Suite à cette approbation, il pourra y avoir entente entre la municipalité et le Ministère. Par contre cela peut prendre des mois et même des années à avoir des ententes finales.
- 2020, novembre: envoi de cette réponse du MTQ au MAMH afin de voir ce que l'on fera.

# BUDGET MUNICIPAL 2021



MUNICIPALITÉ  
DE ROQUEMAURE

## AVIS PUBLIC ADOPTION DU BUDGET 2021

Est par les présentes donné aux contribuables de la susdite municipalité à l'effet que le Conseil municipal adoptera le budget pour l'année 2021, ainsi que le programme triennal d'immobilisations lors d'une séance spéciale, prévue lundi le 14 décembre 2020, à vingt heure (20h00), à la salle du conseil municipal du 15 rue Raymond Est à Roquemaure.

Les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ À Roquemaure, ce 17<sup>e</sup> jour de novembre 2020.

Marie-Ève Isabelle  
Directrice générale par intérim

- ♦ A noter que la présentation du budget devra se faire seulement en présence des élus, les normes de la santé publique ne nous permettant pas d'assemblée avec le public.
- ♦ Par contre, dès le 15 décembre, il y aura la publication de l'enregistrement de la rencontre sur le site Internet de la Municipalité. Pour ceux et celles qui auront des questions, veuillez nous les faire parvenir par courriel ou par la poste. Si les employées ne peuvent vous donner l'information demandée, vous serez référés au conseil municipal qui vous donnera des réponses lors de leur réunion du 11 janvier 2021.

# COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ



Suite à l'assemblée générale de la Coopérative du 27 novembre dernier, il a été accepté par les membres présents que la cotisation annuelle pour 2020-2021 soit fixée à 100.\$ pour les membres réguliers et 150.\$ pour les membres corporatifs.

Vous avez jusqu'au 15 février pour payer votre cotisation annuelle afin de pouvoir conserver votre avantage comme membre, soit une réduction de prix à la caisse.

La cotisation annuelle vous assurera de continuer de bénéficier des escomptes réservés aux membres.

Merci à tous nos membres qui se sont déplacés pour venir assister à notre assemblée générale annuelle vendredi le 27 novembre dernier.

Bienvenue aux nouveaux membres du CA, Sylvie Morneau et Martin Ouellet, et bonne continuité à Geneviève Châteauvert et Sophia Chalifour.

Les autres membres qui font partie du CA: Julien Moulinier, Josée Chrétien, Sébastien Roy, Alain Bernier et Lise Roy.

Merci à Léo Pinard et Sylvain Bernier pour votre implication et l'aide que vous nous avez apportée pendant votre mandat. Le temps que vous avez donné a été profitable à toute notre population.

Lorsque vous désirez vous procurez des charcuteries, pizzas, sous-marins, etc... L'idéal est d'appeler au Dépanneur 819-787-6313 pour les faire préparer.

L'employée sur place pourra le faire lorsqu'il n'y aura pas de client, et vous n'aurez pas à attendre lorsque vous passerez faire vos achats.

Merci de votre collaboration!



Vous désirez offrir un petit cadeau de dernière minute, venez voir notre présentoir.

Des billets de loterie « Célébration » sont disponibles chez nous en plus de plusieurs autres loteries.

On vous rappelle que nous avons plusieurs produits maison pour vous :

- Pain de ménage
- Sauce à spaghetti
- Cretons
- Pizza pepperoni-fromage ou toute garnie (ou selon vos goûts si vous commandez à l'avance). On peut la faire cuire sur place.
- Sous-marin
- Galettes, macarons, sucre à la crème.
- Pâtés à la viande, au poulet, mexicain et au saumon.
- Tartes au sucre, fraises, raisins et pommes

## Nos heures d'ouverture :

Tous les jours: 9h00 à 20h00

## Pour la période des fêtes :

- Noël, Jour de l'An : de midi à 18h00.
  - 24 et 31 décembre : de 9h00 à 19h00
- Bienvenue à tous

## Tirage des fêtes :

Pour remercier nos clients nous ferons le tirage de cadeaux.

À chaque achat de 25\$ et plus on vous remettra un billet pour le tirage.

Si on oublie de vous remettre un billet, demandez-le. Début de la promotion : le 1<sup>er</sup> décembre.

De plus, pour les enfants, il y aura aussi des cadeaux : apportez un bricolage ou un dessin de Noël, ou encore un coloriage (des dessins sont disponibles à la Coop). Des tirages au sort seront faits.

Joyeuses Fêtes à toute notre clientèle.



**BONNE CHANCE À TOUS!!!**

## PERMIS DE RÉNOVATION-CONSTRUCTION

Avec l'arrivée de l'automne, les travaux de construction, rénovation et démolition de nos citoyens sont au ralenti. Donc, le bureau de l'inspecteur municipal sera fermé à compter du 27 décembre, 12h00. Si vous avez des travaux que vous désirez quand même faire durant la période hivernale, il serait important de passer chercher un permis au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture.

Mme Marie-Ève Isabelle, directrice générale par intérim pourra faire l'émission de votre permis et répondre à vos questions.

## FÊTE DES ENFANTS

Merci aux parents qui ont inscrit leurs enfants auprès du Club des loisirs, afin de leur permettre de recevoir leur cadeau du « Père Noël » ou de ses représentants.

La distribution sera faite en décembre. La date exacte et le mode de fonctionnement vous seront dévoilés sur les réseaux sociaux ainsi que sur la page facebook de la municipalité



## DÉFIBRILLATEUR

Veuillez noter que le défibrillateur que l'on retrouve en saison estivale, à l'extérieur de la caserne des pompiers, est maintenant relocalisé au Dépanneur de Roquemaure pour la période hivernale.

Celui que l'on place au camping durant la saison estivale, est relocalisé au centre récréatif.

## FERMETURE DE LA ROUTE CENTRALE

Et oui, c'est fait depuis ce 30 novembre 2020, à midi, la route centrale n'est maintenant plus accessible à la circulation automobile.

Les employés du Ministère des transports ont installé des barrières pour en bloquer l'accès, le ponceau étant considéré comme trop dangereux pour permettre de poursuivre son utilisation, même avec des charges de poids réduites.

Votre conseil municipal fera des représentations auprès du MTQ afin que la réparation soit effectuée le plus rapidement possible.



# LE CLUB DU SOUVENIR

Malgré les restrictions....

Nous vous souhaitons un temps des fêtes des plus merveilleux!

Partage, Amour, Santé et bonheur pour tous ceux que vous aimez et chérissez!

Bonjour à tous nos membres du Club du Souvenir (Age d'or).

Quelques mots sur nos activités du mois de novembre :

Tous les mercredis, nous accueillons tous ceux et celles qui aiment apprendre en s'amusant avec le jeu « Génie des sages », tous les résidents sont les bienvenus. Vous n'avez qu'à vous présenter au local de l'âge d'or à 13 hres, avec votre masque et votre collation-breuvage. Il y a possibilité de faire d'autres activités, nous attendons vos suggestions.

Aucun souper mensuel n'eut lieu.

Nous désirons souhaiter un bon anniversaire de naissance aux natifs (ves) de décembre :  
Huguette Lepage 1 décembre, Micheline Beaudoin 5 décembre, Marcel Mainville 10 décembre, Rémi Gamache 10 décembre, Claude Caouette 14 décembre. Bon anniversaire.

**NOTRE LOCAL EST TOUJOURS DISPONIBLE !**

**Il est toujours temps de faire les réservations du local pour les activités des fêtes 2019-2020.**

**Le local peut être loué pour un prix modique, aux familles et aux comités (pour leur réunion).**

**Pour réservation contacter Mme Marielle Pinard 787-6333.** Premier arrivé premier servi.

Informations : Être membre du Réseau 50+ A.T. vous donne aussi droit à des rabais, voici quelques-uns des nouveaux rabais : Chaussures Yellow 10% de rabais sur achat au prix régulier, et Le restaurant La Brute du Coin, rabais de 10% sur tout repas de plus de \$10.00.

Pour devenir membre du club, il suffit d'avoir 50 ans et plus. Si cela vous intéresse et que vous n'avez pas encore joint notre club local, veuillez me contacter au 819-787-6418. On accepte aussi les transferts de club.

Bon mois de décembre à tous! Et nos meilleurs vœux pour le temps des Fêtes qui approche à grands pas....

Votre comité administratif.

Marcel Mainville, président 787-3698

Camille Mainville, vice-président 787-2131

Marielle Pinard, secrétaire 787-6333

Huguette Plourde, trésorière 787-6418

Raymonde Fleury, administratrice

Luc Gamache, administrateur

Poste vacant administratrice (teur)





## COVID-19

### Mesures à respecter pour la période des Fêtes

Afin de limiter la propagation de la COVID-19 au Québec, différentes mesures sont à suivre durant les mois de décembre et janvier.

Ces mesures sont applicables tant que la situation épidémiologique actuelle perdure. Si une augmentation marquée du nombre de cas est observée dans les semaines à venir, les consignes pourraient être révisées.

Voici un résumé des mesures à suivre pour notre région :

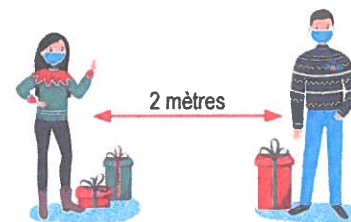


#### Jusqu'au 16 décembre

Les mesures à respecter sont celles du palier d'alerte applicable à la région. Pour connaître ces consignes, consultez : Carte des paliers d'alerte de COVID-19 par région.

De plus, les fêtes de bureau<sup>1</sup> sont interdites.

Sauf exception, la distanciation de 2 mètres entre les personnes qui n'habitent pas sous le même toit doit être respectée, en plus des autres règles sanitaires requises (ex. : lavage des mains, port d'un masque qui couvre la bouche et le nez).



#### Du 17 au 23 décembre

Le confinement volontaire s'applique. Limitez-vous aux déplacements essentiels.

<b>Rassemblements privés à l'intérieur ou à l'extérieur</b>	→ À éviter.
<b>Bars, brasseries, restaurants, commerces, gymnases, lieux de loisirs</b>	→ Ouverts, mais il est recommandé de fréquenter ces lieux seulement avec des personnes vivant à la même adresse.
<b>Activités organisées dans un lieu public</b>	→ À éviter.
<b>Fêtes de bureau</b>	→ Interdites.

1

Les activités festives regroupant plusieurs employés d'un même établissement.



# SÉCURITÉ PUBLIQUE (SUITE)



☆ Du 24 au 27 décembre

Il est permis de participer à des rassemblements privés :

<b>Rassemblements privés à l'intérieur ou à l'extérieur</b>	<b>Maximum de 10 personnes</b>  En tout temps la distance de 2 mètres devra être respectée entre les personnes provenant de ménages différents. Si cela n'est pas possible, le masque devra être porté. Il sera particulièrement important de faire preuve d'une grande rigueur avec les personnes de 70 ans et plus, celles atteintes de maladies chroniques ou celles ayant un système immunitaire affaibli ou déficient.  Importance de bien ventiler la maison (salle à manger, salle familiale ou salon).  Toute personne qui répond aux conditions suivantes devra s'abstenir de participer aux rassemblements : <ul style="list-style-type: none"><li>→ Personne ayant la COVID-19 qui doit rester isolée pour la période qui lui est prescrite par la santé publique;</li><li>→ Personne qui est en isolement à la suite d'un contact à risque avec un cas de COVID-19, peu importe qu'elle ait des symptômes ou non;</li><li>→ Personne qui présente des symptômes, peu importe si elle a été testée ou non.</li></ul>
<b>Bars, brasseries, restaurants, commerces, gymnases lieux de loisirs</b>	→ Ouverts, mais il est recommandé de fréquenter ces lieux seulement avec des personnes vivant à la même adresse.
<b>Fêtes de bureau</b>	→ Interdites.

☆ Du 28 décembre au 3 janvier

Le confinement volontaire s'applique. Limitez-vous aux déplacements essentiels.

<b>Rassemblements privés à l'intérieur ou à l'extérieur</b>	→ À éviter.
<b>Bars, brasseries, restaurants, commerces, gymnases, lieux de loisirs</b>	→ Ouverts, mais il est recommandé de fréquenter ces lieux seulement avec des personnes vivant à la même adresse.
<b>Activités organisées dans un lieu public</b>	→ À éviter.
<b>Fêtes de bureau</b>	→ Interdites.

# CENTRE DE DÉPANNAGE DU RAPIDE-DANSEUR

## Urgent besoin de vêtements seconde main

Nous sommes un comptoir familial à but non lucratif et sollicitons votre aide pour regarnir notre inventaire. Apportez-nous vos vêtements usagés et vous pourriez même organiser une collecte avec les collègues de travail afin d'augmenter votre contribution.

Nous avons grand besoin de coton, qu'il soit taché ou troué, afin d'être transformé en chiffons de garage. Il peut s'agir de vieux t-shirts, de chemises, de pyjamas, de serviettes etc.

Recycler vos tenues, c'est leur offrir une seconde vie et ainsi protéger notre environnement. Il suffit de déposer vos vêtements usagés dans le cabanon du Centre en prenant bien soin de les mettre dans des sacs de plastique fermé.

Les vêtements collectés constituent une aide précieuse et cela permet aux personnes les plus démunies de se vêtir, dans le respect et la dignité. Le Centre s'adresse également aux personnes intéressées par un shopping éthique et respectueux de l'environnement.

Vos dons nous permettent de maintenir le Centre ouvert et de mener à bien nos actions communautaires.

**MERCI MERCI MERCI MERCI MERCI MERCI**

Sylvie Marcoux  
Présidente, Centre de Dépannage  
531 route du Village, 819-948-2728

# FONDATION DU REIN



## SECTION ABITIBI TÉMISCAMINGUE

En ces temps inédits, les personnes qui ont un système immunitaire plus faible, tels que les insuffisants rénaux ou les greffés, font face à des défis supplémentaires.

Nous avons une pensée toute spéciale pour tous les patients en dialyse ou en attente d'une greffe durant cette période des fêtes alors qu'ils doivent conjuguer au quotidien avec la gestion de leurs soins. La section est plus que jamais présente pour vous.

De toute l'équipe de L'Abitibi-Témiscamingue et de ses nombreux bénévoles, nous souhaitons vous transmettre à tous nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour l'année qui vient.

Sonia Poulin - agente de développement, section de l'Abitibi-Témiscamingue [sonia.poulin@rein.ca](mailto:sonia.poulin@rein.ca)

Normand Lemieux, Amos

Brian Harvey, Rapide-Danseur

La Sarre: Gilbert Barrette, Gisèle Bédard, Gisèle Goulet, François Gauthier, Ghislaine Nicol.

Rouyn-Noranda: Laval Laflamme, Jonathan Mercier, Karine Mercier, Lynn Pélissier

Val-d'Or: Adrien Boucher, France Pelletier, Dominic Richard, François Taschereau, Maurice Veillet.

# LA FABRIQUE

## Horaire des célébrations pour le mois de décembre 2020

A noter que toutes les cérémonies se déroulent à l'église.

Dimanche 6 décembre	Liturgie de la parole à 10h00
Samedi le 12 décembre	Messe à 19h00 Âme Noëlla Roy, parents et amis
Dimanche le 20 décembre	Liturgie de la parole à 10h00
Jeudi le 24 décembre	Messe à 16h00 Âme de Laurent Fortin, Rodrigue et Thérèse Morneau
Jeudi le 31 décembre	Messe à 16h00 Actions de grâces, Jeannine Leblond

### Lampes du sanctuaire:

Semaine du 6 décembre	Famille Verret
Semaine du 13 décembre	Monique Cléroux
Semaine du 20 décembre	Aimé Pellerin
Semaine du 27 décembre	Chantal Mainville

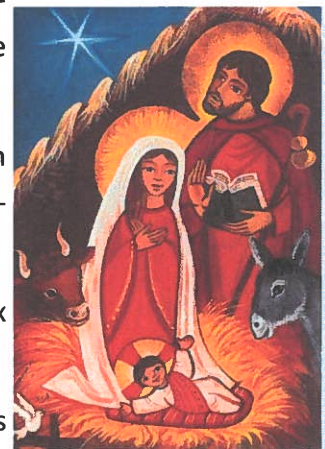
### Les revenus d'octobre

Prions	10.25 \$	Luminaires	136.00 \$
Quêtes	287.50 \$	Capitations	200.00 \$
Lampe du sanctuaire	6.00 \$		

Est décédée à La Sarre, à l'âge de 92 ans, Lauréanne Gingras Fortin. Elle était la mère de Éric Fortin, et la grand-mère de Érika Fortin et Anthony Fortin de notre paroisse. Nos sympathies aux familles éprouvées.

Vos marguilliers.

1. Les parents qui désirent le sacrement du baptême pour leur enfant, communiquez avec Thérèse Morneau, au no. de téléphone 787-6449 pour avoir plus de renseignements.
2. Mercredi soir, le 9 décembre, à 19h00, à l'église de Palmarolle, il y aura un temps de ressourcement sur le thème de l'Avent suivi du sacrement du Pardon.
3. Notre messe de Noël sera le jeudi, 24 décembre, à 16h00. Venons nombreux fêter la naissance de notre Sauveur.
4. Messe du Jour de l'An 2021: jeudi le 31 décembre à 16h00. Réunissons-nous tous pour demander au Seigneur Jésus de bénir cette nouvelle année qui commence.



# CHRONIQUE VERTE



VOLUME 11, NUMÉRO 10 NOVEMBRE 2020



## Ensemble, RÉDUISONS, RÉUTILISONS ET RECYCLONS ! JE SUIS RECYCLABLE...

**PAPIER ET CARTON :** Journaux, circulaires, revues, feuilles, enveloppes et sacs de papier, livres, rouleaux de carton, boîtes de carton, boîtes d'œufs, cartons de lait et de jus.

**PLASTIQUE :** Tous les contenants, bouteilles, bouchons, couvercles et emballages de plastique identifiés par les numéros 1 à 5 et 7, sacs et pellicules d'emballage. En raison de la difficulté des marchés pour le recyclage de ces matières en particulier, il est recommandé d'en réduire votre consommation.

**MÉTAL :** Papiers et contenants d'aluminium, bouteilles et canettes d'aluminium, boîtes de conserve, bouchons et couvercles, canettes consignées.

**VERRE :** Bouteilles et contenants alimentaires, peu importe la couleur.

### COMMENT RÉCUPÉRER ?

- Rincer **légèrement** tous les contenants
- Pour faciliter le tri, placer le papier décheté dans un sac de plastique transparent. Faites de même pour les sacs et les pellicules d'emballage (sac de sacs). Pour toutes les autres matières, laissez-les pêle-mêle dans le bac de récupération
- Jeter tous les articles identifiés par le numéro 6 et tous ceux qui n'ont pas de symbole de recyclage.




Source : Tricentris

### Parlons de pellicules plastiques

Pour savoir s'ils vont dans le bac, posez-vous la question : «Est-ce que ça s'étire ?»

Faites le test! Prenez le sac ou l'emballage et tentez de l'étirer en poussant au travers avec votre pouce. Si le plastique s'étire aisément, cela signifie qu'il se recycle. Dans le cas contraire, il va à la poubelle.

Peu importe s'il y a ceci  sur l'emballage, un numéro ou si c'est écrit en rose fluo, la seule règle, c'est qu'il faut que ça s'étire pour être accepté au bac.

Voilà!

Écocentre et Centre de valorisation des  
matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre  
☎ 819 333-2807



Des questions?  
Écrivez-nous:  
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5<sup>e</sup> Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671  
☎ 819 339-5400  
✉ mrcao@mrcao.qc.ca

# POLITIQUE FAMILIALE



Communiqué – Pour diffusion immédiate

## Politique familiale et des aînés, en forme! La MRC d'Abitibi-Ouest sondera ses citoyens

**La Sarre, lundi le 2 novembre 2020** – La MRC d'Abitibi-Ouest travaille présentement sur la mise à jour de sa politique familiale et des aînés, en forme!, venue à échéance en 2018. Pour l'aider dans sa démarche, la firme Léger effectuera un sondage téléphonique auprès de 1000 répondants âgés de plus de 18 ans afin de recueillir leurs commentaires sur différents sujets concernant les services et la qualité de vie sur le territoire.

La Politique familiale et des aînés, en forme! traduit l'intention du milieu d'intervenir pour accueillir et soutenir les familles et les aînés dans leurs défis et leurs réalités. La MRC espère ainsi contribuer à la vitalité du territoire en réunissant les conditions favorables à l'attraction et à l'établissement durable des familles, tout en permettant aux aînés de vieillir en restant actifs. La politique familiale définit les bases et les orientations à prendre en tenant compte des citoyens.

La consultation permettra de déterminer les besoins spécifiques des familles et des aînés sur chacun des champs d'action suivants : Habitat et milieu de vie; transport et mobilité; respect et inclusion sociale; participation sociale; loisirs; espaces extérieurs et bâtiments; santé et services sociaux; communication et information; sécurité et réussite éducative.

*«Les réponses obtenues serviront de cadre de référence pour les élus, les services de la MRC, les institutions et les organismes du territoire lors de la prise de décisions. La MRC espère ainsi renforcer les acquis et développer le territoire avec une plus grande considération des besoins des familles et des aînés et de leur apport à la communauté. Votre collaboration est primordiale! Nous comptons sur votre participation afin de réaliser un portrait juste et réaliste de la situation»,* mentionne Jaclin Bégin, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest.

### À PROPOS DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST

La MRC d'Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49° parallèle et à l'ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 812 personnes. Les principaux mandats de la MRC sont ceux de l'aménagement et du développement de son territoire.

-30-

Source :  
Denis Beauregard  
Conseiller en communication  
MRC d'Abitibi-Ouest  
819-339-5671 poste 240

**La municipalité est à la recherche de personnes dynamiques afin de faire partie de notre comité. Votre implication bénévole nécessitera une réunion par mois, sur une période de 12 à 18 mois.**

**Aidez-nous à faire de notre municipalité un « endroit où il fait bon vivre ».**

# CALENDRIER DES CUEILLETTES

## Dates des cueillettes de décembre

Voici les dates des cueillettes des ordures et des matières recyclables pour le mois de décembre:

Ordures (bacs Verts) : 3 et 17 décembre 2020

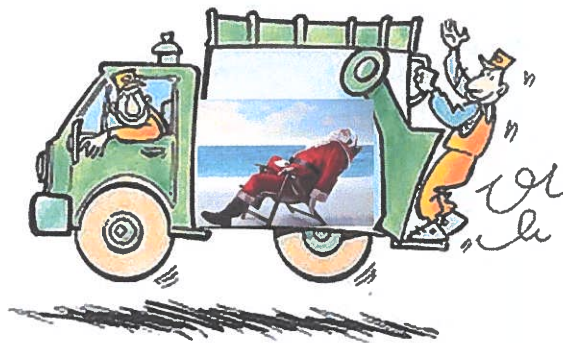
Recyclage (bacs Bleus) : 10 décembre 2020

**Prendre note qu'il n'y aura aucun ramassage les 24 et 31 décembre 2020. Les cueillettes ne sont pas reportées, elles sont annulées pour ces 2 semaines.**

Le CVMR (Centre de tri des matières résiduelles) de La Sarre sera fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre 2020 ainsi que le 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2021.

Il sera ouvert du 28 au 30 décembre à compter de 6h00 AM ainsi que le lundi 4 janvier 2021.

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	<del>24</del>	25	26
27	28	29	30	<del>31</del>		



# PANIER SANTÉ ABITIBI



**PANIER-SANTÉ ABITIBI**



10 Raymond Est  
Roquemaure QC  
J0Z 3K0

**819 787-2636**

[www.paniersanteabitibi.ca](http://www.paniersanteabitibi.ca)



**En saison : LÉGUMES DE JARDIN ET DE SERRE (locaux)**

**À l'année : FRUITS ET LÉGUMES CERTIFIÉS BIOLOGIQUES**

**SUPPLÉMENTS NATURELS, CÉRÉALES, NOIX, HUILES, FARINES etc...**

Service de livraison aux 2 semaines, les Jedis

**Heures d'ouverture de l'entrepôt-magasin :**

Jeudi 9h30 à 20h00

Vendredi 17h00 à 20h00

Samedi 9h30 à 13h00

**Ou service de vente sur appel, en tout temps**

Spécial mi- à fin décembre procurez-vous un panier de légumes à seulement 20\$ ou 35\$! Réservez le vôtre!  
[info@paniersanteabitibi.ca](mailto:info@paniersanteabitibi.ca) ou 787-2636



# VOTRE CAISSE

VOUS INFORME

## Ensemble depuis 120 ans



En 2020, Desjardins célèbre plusieurs anniversaires qui montrent notre présence et notre apport à la collectivité à travers le temps. En effet, nous sommes ensemble depuis 120 ans.

Le Mouvement Desjardins est né le 6 décembre 1900, à Lévis. Ce jour-là, Alphonse Desjardins fonde avec la collaboration de Dorimène Desjardins et la participation d'une centaine de concitoyens la première caisse populaire.

### **Pour le temps des fêtes achat local !**

La pandémie a mis en valeur l'importance de l'achat local et la diminution du gaspillage, en cette période plus difficile pour l'économie, pourquoi pas encourager les achats locaux ?

En encourageant les commerces locaux, vous êtes aussi et de belle façon, au cœur des valeurs de Desjardins par son engagement à contribuer au développement de notre communauté !

### **Congés fériés de la période des Fêtes**

En raison des fêtes de Noël et du Jour de l'An, nos bureaux seront fermés :

**Vendredi 25 décembre & lundi 28 décembre 2020**

**&**

**Vendredi 1<sup>er</sup> janvier & lundi 4 janvier 2021.**

*Nos guichets automatiques et le service Accès D sont disponibles 24/24 heures, 7/7 jours.*

*Tous nos vœux de bonheur, de réussite, d'amour  
et d'excellente santé pour vous et l'ensemble de votre famille. !*

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS  
À SES AVANTAGES !  
[desjardins.com/avantages](https://desjardins.com/avantages)

 **Desjardins**  
Caisse de l'Abitibi-Ouest

## SAVIEZ-VOUS QUE...

« Les décorations et les fantaisies qui enjolivent les demeures reflètent souvent tout le bonheur qui se répand dans les cœurs! »  
*Heureuses Fêtes à chacun de vous!*

**Dates à retenir :**

1 décembre	Journée mondiale du Sida
3 décembre	Journée internationale des personnes handicapées
8 décembre	Immaculée Conception
10 décembre	Journée des droits de l'homme
<b>19 ou 20 décembre</b>	<b>Fête des enfants</b>
21 décembre	Début de l'hiver
<b>25 décembre</b>	<b>Noël</b>

Pierre du mois de décembre : **Turquoise**, symbole de succès  
 Fleur du mois de décembre : **Narcisse**

La municipalité de Roquemaure est heureuse d'offrir ses meilleurs vœux de bon anniversaire à tous ceux et celles qui sont nés (es) en **DÉCEMBRE :**

1 décembre	Huguette Lepage
1 décembre	Francis Bisson
1 décembre	Juliette Néron
2 décembre	Myja Leclerc
2 décembre	Tristan Châteauvert
6 décembre	Marie-Maxime Aubé Roy
6 décembre	Jeannine Bilodeau Boudreau
7 décembre	Chantal Pelletier
7 décembre	Joanne Brousseau
8 décembre	Manon Gamache
10 décembre	Rémi Gamache
10 décembre	Marcel Mainville
14 décembre	Claude Caouette
16 décembre	Dérék Mainville
17 décembre	Chantal Thériault
19 décembre	Francis Rivard
19 décembre	Josée Chrétien
19 décembre	Claude Gagnon
20 décembre	Annie Beauchamp
21 décembre	Mathieu Plourde
22 décembre	Marc-André Bernier
23 décembre	Mégan Mainville
24 décembre	Éric Mainville
24 décembre	Mathieu Champagne
25 décembre	Louis Lévesque
28 décembre	Sylvain Bernier
31 décembre	Éric Leclerc

*Cher Père Noël,  
 Cette année, je viens  
 te demander  
 quelques faveurs.  
 Offre l'espoir à ceux  
 qui l'ont perdu...  
 Offre l'amour à ceux  
 qui ne l'ont pas  
 encore trouvé...  
 Offre la joie à ceux  
 qui ont du chagrin  
 mais surtout offre  
 le bonheur et la  
 santé à tous mes  
 amis et à tous  
 ceux que j'aime !*



Je fais appel à tous les résidents, j'aimerais que vous me contactiez pour me donner vos coordonnées afin de compléter ma chronique.  
 Merci de votre collaboration.  
 Huguette 819-787-6418.



**MEILLEURS VŒUX DE BONHEUR A TOUS  
 POUR NOËL ET LA NOUVELLE ANNÉE!**